

Declaration des performances : No. CPR-IT1/0122

1. Code d'identification unique du produit type : **KERALASTIC T**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

COLLE A CARRELAGE A BASE DE RESINE REACTIVE (le numéro de lot est imprimé sur l'emballage)

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Pose de carrelage en sol et mur intérieur et extérieur

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :: **MAPEI S.p.A. – Via Cafiero, 22 – Milano (Italy)**
www.mapei.it

5. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : **Non applicable**

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : **Système 3**

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Le Laboratoire notifié TUM München n° 1211 a réalisé les essais d'évaluation de type initiaux sur des échantillons fournis par le fabricant, selon le système 3, et a fourni le rapport d'essai No. N. 25040471/Gi.

Le Laboratoire notifié MPA Dresden, N. 0767, a réalise la détermination de la réaction au feu sur des échantillons fournis par le fabricant, selon le système 3, et a délivré les rapports de classification 2008-B-2748/16.1 et N. 2008-B-2748/17.1.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : **Non applicable**

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	Class E, E_{fl}	EN 12004:2007 + A1:2012
Adhérence exprimée en : Adhérence initiale par cisaillement	≥ 2,0 N/mm²	
Durabilité : Adhérence par cisaillement après immersion Adhérence par cisaillement après choc thermique	≥ 2,0 N/mm² ≥ 2,0 N/mm²	
Dégagement de substances dangereuses	voir FDS	

- 10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par.: **Paolo Murelli – Corporate Quality Management**



Milan, 01/07/2013

.....
(place and date of issue)
(signature)

**Marquage CE selon RPC 305/2011 et
EN12004:2007+A1:2012**

 1211 0767	 MAPEI Via Cafiero, 22 – 20158 Milano (Italy) www.mapei.it
04 CPR-IT1/0122 EN 12004:2007+A1:2012 KERALASTIC T Adhésif amélioré à base de résine réactive pour pose de carrelage en mur et sol intérieur et extérieur	
Réaction au feu	Classe E, E _{fl}
Adhérence exprimée en : Adhérence initiale par cisaillement $\geq 2,0 \text{ N/mm}^2$ Durabilité : Adhérence par cisaillement après immersion $\geq 2,0 \text{ N/mm}^2$ Adhérence par cisaillement après choc thermique $\geq 2,0 \text{ N/mm}^2$ Dégagement de substances dangereuses voir FDS	